

LA F N C : POUR QUOI FAIRE? AVEC QUELS MOYENS? AVEC QUI?

Cette FNC, lancée ce 18 février 1924, qui fut-elle? Quoi, donc, la caractérisa?

UN GROUPE DE PRESSION DE MASSE

Elle surgit dans un cliquetis de combat. On rendit "un hommage solennel aux victimes de Marseille", on s'insurgea contre "la déclaration de guerre civile du 17 juin". Ces catholiques sortaient des tranchées refusaient le ghetto. Ils étaient convaincus qu'ils devaient conquérir leur droit à l'existence et le droit à l'existence de leur Eglise contre une manoeuvre occulte, conduite par la Franc-Maçonnerie.

Ensuite, on annonça la visée de fond: "Restaurer l'ordre social chrétien dans l'individu, dans la Famille, dans la Société, dans la Nation". Enfin, on cita quelques objectifs plus immédiats: "revendiquer tous les droits et libertés catholiques", obtenir la suppression des "lois d'exception" (à l'encontre des congrégations), "empêcher la réalisation des menaces portées dans la déclaration ministérielle du 17 juin"...

Evidemment, on s'attacha à affirmer ce que l'on était et ce que l'on n'était pas. Pas une "oeuvre religieuse". Pas un "groupement politique". Toutefois le terrain d'action serait "celui de la vie publique". Etant entendu, néanmoins que la finalité des interventions serait limitée par une focalisation déterminée: on "se propose essentiellement d'exercer son action civique dans l'intérêt de la religion, de la famille, de la société, de la patrie"

Quelle gymnastique ces distinctions entre "civique" et "politique", entre "société" et "patrie" ou "nation"! Observons que ce n'était pas une invention des fondateurs de la FNC. Cette manière de penser venait de plus haut qu'eux. Ils la reprenaient. Comme le soulignait Georges Viance:

"Son (à la FNC) terrain est celui de la vie publique c'est-à-dire le terrain sur lequel doit s'exercer l'activité des citoyens catholiques c'est-à-dire pour mieux préciser encore, comme le dit Pie X, le terrain sur lequel: "Ces troupes choisies de catholiques se proposent précisément de réunir ensemble toutes leurs forces vives dans un but de combattre par tous les moyens justes et légaux la civilisation anti-chrétienne...replacer Jésus-Christ dans la famille, dans l'école, dans la société, rétablir le principe de l'autorité humaine comme représentant celle de Dieu; prendre souverainement à coeur les intérêts du peuple et particulièrement ceux de la classe ouvrière et agricole" (in La FNC. Son passé. Son avenir 1939)

Autrement dit, la FNC correspondait à "l'action catholique", version Pie X. Cela mérite d'être noté. Car, ce sera un germe de conflits. On retrouvera cela.

#### DES STRUCTURES PRECISES ET DES PUBLICATIONS MULTIPLES

Dans les structures de la FNC, trois faits notables.

- En premier lieu, à remarquer que la FNC épouse les contours et les degrés de l'Eglise des paroisses. Elle articule "unions paroissiales", "unions diocésaines". Elle est le dernier cri de ce que l'on a appelé la "civilisation paroissiale". Après elle, fini le temps des "curés"; ce sera l'époque des "aumoniers" puisque les mouvements de la seconde "action catholique" délaisseront les assises territoriales pour se mouler sur les classes sociales. Le Père Bonnet a montré toute l'importance de ce changement.

Ajoutons que, au comité directeur de la FNC, siégeront des représentants d'autres mouvements d'Eglise: celui de l'ACJF -la cohabitation sera difficile-, la CFTC -moins suprenant, l'univers culturel de la FNC ne sera pas très éloigné de celui de la CFTC des années 1930 -

- En deuxième lieu, à relever qu'un assistant ecclésiastique, représentant l'Archevêque de Paris, fait partie du comité et du bureau. Aucune décision engageant la doctrine ou la morale ne peut être prise sans l'assentiment explicite de cet assistant ecclésiastique.

Le premier à occuper cette charge ne fut pas un plaisantin ni un paillasson. Un dominicain intransigeant. Secrétaire de l'Assemblée des Cardinaux et Archevêque, il leur inspira une des déclarations les plus ferme de l'Eglise de France (en avril 1925) qui affola le nonce apostolique. Ayant occupé la chaire de Notre-Dame pendant vingt deux ans (de 1923 à 1925), il y avait fasciné deux personnalités, elles-mêmes exemptes de banalité.

L'une qui est loin de nous: Léon Daudet, le camelot du Roi. "Il y a un ton qui convainc, qui entraîne, qui persuade, en un mot qui courbe. Ce ton Pascal l'avait. Bossuet aussi. Ce ton juste, qui est celui de la certitude, est aussi le ton du Père Janvier" (op.cit.p.1063) [L'autre a marqué longtemps et plus récemment la société française: Hubert Beuve-Méry, le fondateur du quotidien Le Monde! Eh oui! Le tout jeune Hubert Beuve-Méry eut, aussi, ses "vêpres à Notre-Dame" au moins à sa manière. Y étant entré par hasard et lui ayant entendu prêcher sur la vertu de force, il alla le trouver. Il le rencontra. Le Père Janvier lui servit de mentor, lui procura ses premiers emplois journalistiques, l'introduisit dans tout un réseau relationnel.

Emile Poulat a raison. Ce ne sont pas les idées qui méritent attention. C'est simple les idées! Mais les hommes, c'est surprenant! Comment ne pas rêver plus tard, au ciel ou ailleurs dans l'au delà, d'un diner de tête autour du Père Janvier: Léon Daudet, Hubert Beuve-Méry, de Castelnau etc. A suivre!

• En troisième lieu est à souligner que la FNC mit en place un important "service de presse" et un "service de conférenciers" non moins actif. Rien de plus logique. La FNC se concevait comme un appareil d'intervention sur les pouvoirs et sur l'opinion, comme un force de propagande.

L'un des initiateurs de ces services fut -ô surprise- un ancien sillonniste: Ernest Pezet. Après avoir été l'animateur de l'Ame Française à partir de 1917, avoir été fondateur de l'UNC (=Union Nationale des Combattants), il passa à la FNC, quelques années. Il finit, ensuite

parlementaire du P D P (=Parti Democrate Populaire), spécialiste des problèmes d'Europe Centrale. Dommage que dans son récit de son parcours politique (Les chrétiens et la Cité Ed <sup>Nelle. Ed. Latines 1965</sup>), il ait oublié de signaler ce détour par la FNC. De Castelnau <sup>était</sup> encombrant inavouable au PDP et au MRP!

Plutôt, inventorions les publications de la FNC. Il en exsta <sup>trois</sup> périodiques:

- "CREDO, bulletin officiel de la FNC" avant de devenir Revue mensuelle d'action catholique et sociale (en février 1925) Envoyé aux paroisses, ~~cette~~ revue était diffusée à environ 385.000 exemplaires par an.

Pendant quelques mois CREDO fut complété par un supplément LE BIEN COMMUN, "bulletin technique des assurances sociales" (mars 1929-septembre 1932)

- LE POINT COMMUN "Extrait du bulletin officiel de la FNC", tract mensuel de quatre pages, envoyé aux adhérents. Tirage mensuel: 400.000, 4.000.000 par an.

Il fut remplacé par un magazine illustré: FRANCE MONDE CATHOLIQUE à partir de 1934

"LA CORRESPONDANCE HEBDOMADAIRE DE LA FNC", puis "LA FRANCE CATHOLIQUE CORRESPONDANCE HEBDOMADAIRE DE LA FNC" puis (entre 1930 et 1932) "ACTION CATHOLIQUE DE FRANCE. CORRESPONDANCE HEBDOMADAIRE DE LA FNC", enfin et définitivement, à partir du 16/1/1932: LA FRANCE CATHOLIQUE. CORRESPONDANCE HEBDOMADAIRE DE LA FNC" Cette publication n'était pas vendue au grand public. Elle était envoyée à tous les Présidents cantonnaux et à plus de 800 journaux qui pouvaient en reproduire les articles.

A ces publications périodiques, on doit ajouter les nombreuses brochures thématiques, les compte-rendus de journées d'études, les affiches, les tracts. Il va de soi que le contenu de toutes ces publications mériterait une analyse **d'autant plus fine que les orientations durent connaître des inflexions au fil des années ou des saisons.**

UN APPAREIL, TRES KERMESE PAROISSIALE

Tout cela produit dans une atmosphère que Xavier Vallat nous a décrite bien idylliquement:

"Je ne crois pas qu'il y ait eu de ruche à la fois plus active moins bruyante et...d'un rendement moins coûteux.Avant-guerre,les dépenses de cette organisation,qui avait dépassé le million d'adhérents,n'atteignaient qu'un demi-million de francs! Il y avait à cela une raison majeure,le désintéressement de tous les dirigeants.A l'état-major,seuls les employés étaient rétribués;le secrétariat général était assuré par une femme remarquable,agrégée de lettres,dont la modestie ne souffrirait pas que je la nomme. Pironneau qui avait été son (au Général) secrétaire particulier à L'Echo de Paris l'avait fidèlement suivi et devait rester à ses cotés jusqu'à sa mort.Le service de librairie,fort important,était assuré par deux des filles du général et par leurs amies.Des officiers supérieurs,ayant servi sous les ordres de ce chef incomparable venaient lui offrir les loisirs de leur retraite,et travaillaient discrètement dans son ombre.Le même dévouement,la même générosité se retrouvaient à l'échelon diocésain et paroissial..." (Op cit I45)

En gros;ce doit être juste,tout ça .Toutefois,il est notable qu'André Pironneau ne fut pas que le secrétaire du général.Il fut rédacteur en chef de L'Epoque,notamment.Etant d'inclination gaulliste,Vallat a eu tendance,peut-être,à le mettre dans l'ombre.Par ailleurs,d'aucuns prétendent que les filles du général étaient loin d'être d'humbles servantes.Elles et leur entourage furent,à ce qui se prétend,des freins dans les idées sociales du général et s'efforcèrent de l'éloigner de l'Action Populaire (cf.P Droulers op.cit p.314)

DES DIRIGEANTS BIGARRES

En prolongement de cette première évocation des hommes et des femmes -plus obscurément- qui permirent à la FNC d'exister et de se développer,il faudrait passer une revue de détail des principaux dirigeants et esquisser le portrait des adhérents et des sympathisants.

Notre recherche n'est pas assez avancée -et le sera-t-elle jamais- pour présenter une analyse "fine".Donc,on se limitera à quelques "gros" traits:

-les principaux membres du comité directeur sont "rôlés" à l'action politique. Même "l'assistant ecclésiastique", le RP Janvier n'est pas un "enfant de chœur":

Par ailleurs, de Castelnau, bien sûr. Il n'a pas attendu d'être député (1919-1924) pour connaître les "ficelles". Dans le Haut Etat-major on en connaît un brin (de l'art politique).

Jean Le Cour Grandmaison, Vice-Président -sur les instances, probablement, des Cardinaux et Archevêques et, très vite, considéré comme le futur Président- vient de la marine. Mais, son père (Charles) fut député et est mort sénateur (de Loire-Inférieure). En outre il est député depuis 1919 et le restera jusqu'en 1942, avec des scores électoraux triomphaux

François-Saint-Maur (né en 1869) avocat, Professeur de Droit aux Facultés Libres d'Angers a été élu sénateur le 11/1/1920. Il le restera jusqu'en 1941 et ne sera pas un sénateur somnolent. Au contraire.

Henri Groussau (né en 1851), député du Nord depuis 1902. Il le restera jusqu'en 1936, année où il se retirera (mort le 12/10/36). Avocat, fils de boulanger, Professeur de droit administratif à la Faculté Libre de Lille. Fondateur de la Revue administrative du culte catholique. Il ferrailla, à la Chambre, au moment des lois contre les congrégations.

Xavier Vallat (né en 1891), fils d'instituteur; avocat, officier de chasseur, blessé de guerre, député de l'Ardèche de 1919 à 1924 puis de 1928 à 1942, sans interruption. En outre adhérent aux Croix de Feu (en 28), député aux innumérables interventions et propositions de loi. Vice Président de la Chambre, le 9 janvier 1940.

Pas un cénacle d'intellos ni à seule tonalité apostolique cet ensemble. Des politiques et des batailleurs!

-ces hommes aux fortes individualités -au moins plusieurs- sont différents de tempéraments et d'idées.

Déjà, le "duo" de Castelnau-Le Cour, on aimerait en savoir

davantage sur le mode de fonctionnement! Non que de Castelnau fut tout d'une pièce et du style militaire foncé. Plus compliqué, le Général! "Pas de politique du pire, pas de politique des poires", cet axiome pour les élections de 1928 suggère qu'il avait le sens de la mesure. En plus, il jouait, souvent, un jeu tactique très rigoureux. Du type valse à trois temps: intervention mezzo voce en coulisse, coup de gueule tonitruant dans L'Echo de Paris - une sorte de "laisser tomber" comme final. Il n'empêche, il était de la lignée "ligueur"-St. Cyran-Pie X tandis que Le Grandmaison était De Mun-Léon XIII. Et, au commencement François de Salle.

Cependant, la plus extraordinaire mise en scène de la diversité -ou de l'hétérogénéité- des leaders de la FNC, ce fut au Palais Bourbon que l'on en bénéficiait, lors du débat sur la déclaration ministérielle du premier gouvernement Léon Blum. En plus racontés par L'Echo de Paris (7/6/1936):

"On entendit un discours d'une belle élévation de pensée de M. Le COUR Grandmaison qui souligna avec un grand bonheur d'expression les aspirations communes de l'immense majorité des Français. Il rappela notamment les critiques de "l'anarchie libérale" qui ont été faites il y a longtemps par M Gaillard-Baniel. Aujourd'hui le problème consiste à faire tomber "les oppositions de doctrines, les préjugés les malentendus qui séparent les Français comme des cloisons périmées".

"Malgré tout la séance languissait un peu.

"Monsieur Xavier Vallat monte à la tribune; Le député de l'Ardèche est le Sagittaire adroit à qui chaque présentation de ministère donne l'occasion de cribler de flèches l'équipe nouvelle. Nul mieux que lui n'aiguise le trait mordant, ne provoque le rire contagieux...

"Mais M. Xavier Vallat est aujourd'hui plus âpre que d'ordinaire, beaucoup plus âpre. Il étrille rudement Jean Zay et Pierre Cot... Puis..."

C'est l'incident historique...

"Votre arrivée au pouvoir, Monsieur le Président du Conseil, mar

que incontestablement une date historique. Pour la première fois, ce vieux pays gallo-romain va être gouverné par...

.. "E. Herriot (qui préside): "Prenez garde, Monsieur Vallat!"

.. "...par un juif. J'ose dire à haute voix ce que le pays pense en son fort intérieur; il est préférable de mettre à la tête de ce pays un homme... dont les origines appartiennent à son sol plutôt qu'un subtil talmudiste"

consigne le Journal Officiel tandis que L'Echo relate:

"Une formidable clameur répond à ces paroles... M. Xavier Vallat explique qu'il ne fait que constater un fait:

"Je constate, dit-il spirituellement, que la France aura son Disraeli..."

Une parenthèse, ici, s'impose. D'abord pour rappeler que l'on est en 1936 et que la possibilité de l'holocauste est inimaginable. Ensuite pour souligner que cette manifestation d'anti-sémitisme n'engage pas la FNC dont la 14<sup>e</sup> assemblée générale, en juin 1934, a déclaré: "La Maçonnerie est une pauvre institution humaine qui disparaîtra. Il n'en est pas de même du peuple juif, actuellement dans l'erreur, mais auquel le Christ a appartenu... N'imitons pas, sur ce point, les Allemands"

Ah, certes! pour faire cohabiter ces tempéraments, opposés aux extrêmes, il fallut, effectivement, que de Castelnau eut "ce tact bonhomme qui le caractérisait" (Vallat op cit p. 147) et qu'il sut mettre en pratique ce qu'"il aimait à répéter; il faut toujours être honnête, mais on n'est jamais obligé d'être maladroit" (id.)

D'autant que ces différences, ces heurts de tempéraments existaient, non moins, au niveau des "présidents diocésains" et des problèmes qu'ils soumettaient aux assemblées générales. Dans ce cas, encore, Vallat qui n'en finit plus de le célébrer, prétend: "J'admire, dans les assemblées générales, la simplicité des solutions qu'il trouvait d'emblée aux cas épineux que lui soumettaient les présidents diocésains. S'il eut été dans les Ordres, je



pense qu'il eût fait le plus pénétrant des directeurs de conscience"

"op cit. p.146)!

-se surajoutant à ces différences de tempéraments, à cet éventail allant des "faucons" aux "colombes", des "durs" aux "négociateurs" -comme dans n'importe quelle organisation- ces "nationaux" -car là il y avait une certaine valeur commune- avaient des opinions variées sur les divers problèmes. Ainsi François Saint-Maur était hostile au vote des femmes et X. Vallat déposa une proposition de loi pour l'instituer. Surtout, dans la FNC, les idéologies se juxtaposaient.

[On l'a observé, "à l'intérieur de la FNC, presque tout l'horizon (-au moins au début) du Catholicisme français de l'Action Française au Parti Démocrate Populaire, en passant par la Fédération Républicaine dont de Castelnaud était assez proche (était représenté)... Au niveau central, le Comité Directeur de la FNC (avait) une tonalité plus proche des catholiques conservateurs et ouverte vers le catholicisme social. Les catholiques démocrates et le P D P (n'étaient pas représentés)" (JC Delbreil. Le PDP p.174)

Evidemment, dans les années 1920, la tension la plus fragilisante fut la divergence entre les "monarchistes" et les "républicains". D'autant que parmi les "monarchistes", les partisans de l'Action Française ne manquaient pas.

Dès lors, la condamnation pontificale de 1926, de l'Action Française fut un moment délicat. "La plupart des dirigeants de la FNC furent hostiles à la condamnation -Grousseau de Castelnaud, Vallat-. De nombreux dirigeants locaux restaient royalistes -certains en cachette, d'autres ouvertement comme le comte d'Antin de Vaillac, qui défendait l'Action Française dans L'Express du Midi. Et bien d'autres comme de Castelnaud lui-même qui jugeaient en privé que la condamnation était injuste et faisaient de leur mieux pour l'adoucir" (in E. WEBER. L'Action Française p.276).

Vraisemblablement, beaucoup à la FNC jugeaient-ils que l'instar de René Gillouin (in Trois crises. Ed Grasset 1929) que la condamnation de Maurras était normale et qu'il était même extraordinaire qu'elle ne soit pas intervenue dès les années 1910. Ils en induisaient que le choix de 1926 relevait de la diplomatie pontificale.

Quoi qu'il en soit, la FNC franchit le cap sans bavure. Dès le mois d'octobre 1926, "LE POINT DE DIRECTION" publia la lettre adressée par Pie XI au Cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux, en l'assortissant d'une déclaration du général de Castelnau:

"La Fédération Nationale Catholique, toujours diligemment attentive à la parole pontificale, s'incline respectueusement aujourd'hui comme hier devant les hauts et lumineux enseignements tombés des lèvres augustes de Sa Sainteté Pie XI.

"Elle se soumet de plein coeur, dans un profond sentiment d'ardente fidélité et de fervente gratitude, aux directives doctrinales formulées par le Père commun des fidèles.

"Docile aux pensées jadis exprimées par Sa Sainteté Pie X, elle s'appliquera plus que jamais à grouper et à unir, dans une organisation cohérente et disciplinée, toutes les forces catholiques du pays sur le large terrain des libertés religieuses à défendre ou à conquérir.

"Conformément à la lettre et à l'esprit de ses statuts, elle ne cessera pas de promouvoir son action en dehors et au-dessus de tous partis politiques et de toute politique de partis.

"La Fédération Nationale Catholique saisit avec empressement... l'hommage respectueux de son absolue confiance..."

On poussa un certain "ouf!" à la nonciature et à Rome!

Encore que, dès l'année avant, le général avait manifesté sa position. Il s'était arrangé pour barrer la route à Léon Daudet, lors d'une élection sénatoriale dans le Maine-et-Loire. Allant jusqu'à en visager de se présenter lui-même - si l'on en croit l'historien du Père Desbusquet (Dreulers op.cit p.257) -

Ouf! Quand même!